

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'ELEVAGE ET DE PRODUCTION ANIMALE » en abrégé « SIEPRA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA dans le quartier de UNICAFE qui est situé à l'opposée du carrefour ancienne gendarmerie, Lot 1232, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 26/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'ELEVAGE ET DE PRODUCTION ANIMALE » en abrégé « SIEPRA »

Objet : -ELEVAGE
- PRODUCTION ANIMALE
- DIVERS
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner tout ou partie des biens sociaux.
-la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le developpement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA dans le quartier de UNICAFE qui est situé à l'opposée du carrefour ancienne gendarmerie, Lot 1232, Ilot 98

Dirigeant(s) M KONATE OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05148 du 15/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35816/GTCA/RC/2023 du 15/05/2023

